L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 7 FEVRIER 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de.....1 P. M.
JEUDIS, " " .....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).3 P. M.

revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS.....5.45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing.....7 A. M.
VENDREDIS " " .....7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions

LES DIMANCHES par le train de 8 A.M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod

W. O. COYLE & CIE, Agents
No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le confortable (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 4 février
LA BRETAGNE, Cellier, samedi, 11 février
LA BOURGOGNE, Lebouf, samedi, 18 février

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.....$60
Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
41 et 43 rue Bienville
—Ou à—
A. MOULTON, J. BUISSON,
19 rue du Camp. Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

BRICKERBOCKER.....Mercredi, 8 fév.
HUDSON.....Mercredi, 15 fév.
LOUISIANA.....Mercredi, 22 fév.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur l'argent en Quasi pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre

Les steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas Pacific Railroad formant le CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux points de l'Ouest, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour diverses points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser.

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans et de Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Alexandria Local..... 7:45 a.m.	Alexandria Local..... 5:50 p.m
San Antonio Express..... 5.00 p.m	San Antonio Express..... 6:45 p.m

California Express, daily, 9:45 a.m
Observation cars entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:45 A.M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans chaque dortoir à retenir tous les jours aux bureaux 305 St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

E. KOHN, BNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

OC

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 25 heures
Temps pour New York 41 heures
Temps pour Atlanta 16 heures

	No 6 Limited	No 2. Limited.
VESTIBULE		
Part de la N. Orléans	3:30 p.m.	7:20 a.m.
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:20 a.m.
Arrive à Birmingham	12:50 p.m.	5:37 a.m.
Arrive à Chattanooga	6:50 p.m.	9:30 a.m.
Arrive à Burgin	3:39 a.m.	5:03 p.m.
Arrive à Lexington	4:25 a.m.	6:00 p.m.
Arrive à Cincinnati	7:20 a.m.	8:30 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle Orléans à Washington, et chaque jour pour New York.

Le trajet entre New York et la Nouvelle-Orléans se fait plus rapidement que sur toute autre ligne qui existe entre ces deux villes.

D. G. EDWARDS, R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Div. Pass. Ticket Agent
Cincinnati, O. New Orleans.
2 mars.

Etat de situation semi-annuel
DE LA
UNION NATIONAL BANK
De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1892

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes	$1,485,780 97
Bons des Etats Unis $500,000 00	
Primes sur les mêmes..... 6,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres actions et bonds.....	$14,606 27— $71,106 27
Maisons de banque, meubles et installations.....	115,500 00
Trésorerie des Etats-Unis..... $2,250 00	
Change domestique.....	218,863 35
Change étranger.....	83,253 19
Comptant.....	233,098 26
Chèques pour le clearing house.....	273,404 55— 910,867 35
	$2,883,254 59

PASSIF.

Fonds de capital.....	$500,000 00
Fonds de surplus..... $150,000 00	
Profits non divisés..... 13,670 47—	163,670 47
Dividende payable le 3 janvier.....	20,000 00
Circulation.....	41,100 00
Dû à des déposants et banquiers.....	1,702,040 21
Dû à des banques étrangères.....	434,054 75
Dû à des banques.....	19,389 16
	$2,883,254 59

CARL KOHN, Président,
S. CHALARON, Vice-président,
A. LABARTHE, Caissier.
3 janv—1f

BANQUES.

Etat de situation de la
New Orleans National Bank,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 9 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes.....	$2,307,551 91
Surtirages, garantis et non garantis.....	73,223 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation.....	50,000 00
Bons des Etats-Unis en main.....	1,900 00
Actions, sécurités, etc.....	758,792 75
Dû par des agents de réserve approuvés.....	582,727 55
Dû par d'autres banques nationales.....	61,887 72
Dû par des banques d'Etat et banquiers.....	15,700 23
Maison de banque, meubles et installations.....	95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées.....	27,931 27
Primes sur Bons des Etats Unis.	51 00
Chèques et autres items comptant	$782 51
Changes pour le Clearing house.	209,209 94
Billets d'autres banques.....	22,591 00
Monnaie courante fractionnaire, nickels et cents	5,624 54
Espèces.....	404,012 50
Billets légal tender.....	260,000 00— 902,219 49
Fonds de rédemption au Trésor des Etats Unis (5 pour cent de circulation).....	2,250 00
Total.....	$6,359,841 95

PASSIF.

Capital-actions payé.....	$200,000 00
Fonds de surplus.....	700,000 00
Profits non divisés.....	175,209 96
Total.....	$1,075,209 96
Billets de banques nationales en circulation.....	34,500 00
Dividendes non payés.....	1,500 00
Dépôts individuels sujets à chèque.....	$3,317,789 77
Certificats de demande des dépositaires.....	52,748 75
Chèques certifiés.....	15,200 00
Chèques du caissier sur circulation.....	88,125 00
Dû à d'autres banques nationales.....	190,401 84
Dû aux banques d'Etat et banquiers.....	84,366 63—3,748,631 99
Total.....	$4,859,841 95

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans. ss. }

Moi, William Palfrey, caissier de la banque susnommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WILLIAM PALFREY, Caissier

Souscrit et juré pardevant moi ce 14me jour de décembre 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.
Correct—Attest: R. H. CRAIG,
CHAS. CHAFFE,
C. H. HEUK,
16 déc—1f Directeurs.

J. HASSINGER, Président. J. E. MERILH, Vice-Président.

Etat de situation annuel
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1892.

ACTIF.

Actions et bons.....	$401,842 50
Prêts sur propriété foncière.....	313,892 50
Prêts à échéances.....	485,911 64
Prêts sur demande.....	682,068 85
Meubles et installations.....	750 00
Comptant.....	181,401 35
Total.....	$2,065,854 84

PASSIF.

Capital payé.....	$150,000 00
Profits indivis.....	144,651 46
A savoir: Bénéfices après dépenses, taxes et Etat et de ville, Moins $42,394 77 payées aux déposants pour intérêts et $8,000 aux actionnaires pendant l'année courante.....	50,394 77
Réservé des bénéfices de l'année dernière bénéfices indivis existant le 31 décembre 1891.....	107,579 47
Réserve actuelle.....	144,651 46
Du a 6,012 déposants.....	1,820,795 38
Dividendes non payés.....	408 00
Total.....	$2,065,854 84

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1892. W. O. HART, Notaire

Correct—Attest:
S. BERNHEIM,
A. VIZARD,
J. E. MERILH.

Notez le progrès de cette Banque!
Elle a maintenant
6,012 déposants avec...$1,820,795 38
Le 31 Déc. 1891, elle avait
4,931 déposants avec... 1,534,384 47
1,081 gain en déposants
Gain en dépôts..... $286,410 91
Elle a gagné pour ses actionnaires plus de 43 pour cent.
1er janv—3

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires le 31 Déc. 1892.

ACTIF.

Prêts escomptés.....	$982,219 58
Bons des Etats-Unis.....	50,000 00
Ville de la Nouvelle Orléans 4 pour cent, 5 pour cent, 6 pour cent, 7 pour cent, bons à prime $1,502,024 58	
Autres bons et actions..... 111,737 50—	1,614,362 03
Maisons de banque et autres propriétés foncières.....	100,819 20
Trésorier des Etats-Unis.....	$2,250 00
Change sur New York.....	525,514 83
Prêts sur demande.....	948,246 55
Argent comptant et chèques pour le Clearing House.....	1,138,941 76—2,614,253 14
Total.....	$5,361,653 95

PASSIF.

Capital actions.....	$500,000 00
Fonds de surplus..... 150,000 00—	$650,000 00
Profits nets non divisés.....	45,816 69
Circulation.....	44,250 00
Dépôts à retirer contre chèques.	4,400,901 26
Balance sur réduction du capital actions.....	800 00
Dividendes non payés.....	20,886 00
Bills payables.....	200,000 00
Total.....	$5,361,653 95

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JAMIN, Caissier.
1er janv—3f

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

CHARTER
—OF THE—
LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA. }
State of Louisiana, }
City of New Orleans }

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAREY, a notary public in and for the city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the subscribers whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 26 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purpose and under the agreements, conditions and stipulations following, to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof, to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and Fifty shares of One hund ed Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferable on the books of said Company, upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfil the duties of their respective offices. The said officers shall continue in office for the space of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the foresaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers are the directors of the corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers thus elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stock holder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice President, and Clarence Hernandez, Secret ry-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering the charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death or one or more of said commissioners, the survivors have power to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Lahatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who have hereunto presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed

JOS. HERNANDEZ
and others.
H. P. LAHATUT,
JAS. J. BOYCE.
JAS. FAREY, Not Pub.

I, the undersigned, Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.

Signed: JOS. BATT,
R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAREY,
Not Pub.
No 162 Common street.

25 déc—5f en 30j

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont rétablissement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20janv—

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14me JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre un proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipage, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, provenant de port américains interlopoises ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les réglements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports où on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu des maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantaine de Mississipi, après inspection du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour passer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire, satisfaisante, permettra après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires nécessaires du Bureau de Santé jugera convenable de les ouvrire.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis à une complète désinfection maritime, avec détention de la première classe de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection et y être détenus.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire infectueuse, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus.

Les navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de peste vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la désinfection maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas entrer dans les limites des stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Sergre ou Lac Charles, ou toute autre station quarantaine qui pourra être établie dans ces limites plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les vœ de cet Etat, faites et pourvues dans ce cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la susdite Louisiane, ordonne et déclare d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le susdit jour du 1er Mai 1892 à 12 heures midi, et que les stations ci-dessus nommées et désignées, et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des réglements enforcés par cette proclamation et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits réglements et des quarantaines susdites.

Donné sous ma signature et le (SEAL) grand sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt douze et de la cent-neuvième de l'indépendance de l'Etat-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.
Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de rendre autant que possible la période de détention.

Les bons Chrétiens feront dépouiller autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de de tapis, de matelas et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coir.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les propriétaires, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers partant des ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagage capable de s'endommager par l'eau ou de moisissure ou d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des matières de nature à attirer et retenir d'une texture délicate, car ils seraient à courir tous les risques de l'atelier.

4. Les matières infectes et les porte en cévit la fièvre jaune devront s'encrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de la désinfecter dès le sortir de notre port.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des cuvettes des passagers et à la propreté du navire, autant que possible. L'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement ces de lits et cuvettes par les officiers de la quarantaine placer entre leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes aurant droit à une prompte visite à la Station de Quarantaine, et aurant rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc

10 avril—3f

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The Bee is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid,

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La. 8 nov—

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif
de
THAPSIA
à la Racine de Ripporoite et Lefèvre
De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des
Rhumatismes,
Irritations de la Poitrine,
Bronchites, Rhumes,
Maux de Gorge, etc.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 6 février 1892.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine..... $3,520 350 00 $306,573 00
Mêmes jours de la semaine dernière..... 2,308,462 00 468,095 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE.—Napoléons Victoria, $4 80@4 00; 20-francs, $3 80@3 90, doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70; souverains anglais, $4 87@4 90; argent mutilé américain 72@75 par cent; dollars mexicains, 63@65, sols péruviens, 59@60; pièces d'or belges, 59 ste 7½ argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19¾@19¾.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel.....	7@—		
de A1.....	—@8		
Prêts sur garanties collatérales.....	5@6		
Time de 60 à 90 jours.....	6@7		
Papier hypothécaire.....	—@8		

New York—Taux de l'argent 2@0.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 104 9/16 ex int. pour l'argent, 98⅞ ex int pour l'accompte de janvier; U. S. 4's 126.

Paris—Rentes—107 85.

Argent en lingots (par oz 3n) Londres 38 5/16, New York 83⅛ à 84¼, Nlle-Orléans 83⅜.

CHANGE.

REICHSMARKS—95

LE STERLING est inactif.

Commercial (60 jours)..... 484¾@485
Traites de banques (60 jours)..... 487

LES FRANCS sont inactifs.

Francs de commerce (60 jours)....5 19¾
Traites de banques (60 jours)....5 18¾

LE CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.

Traites de commerce 50c de prime.
Traites de banques $1 50 de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Après de 11 A. M.

20 actions CC Slaughterhouse Co.....	46½
10 actions CC Slaughterhouse Co.....	46¾
40 actions Union National Bank.....	126
10 actions Crescent City RR Co.....	100
25 actions Crescent City RR Co.....	102½
$10,000 New Consols.....	95⅝
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$3,000 New Consols.....	95⅝
25 actions NO Gaslight Co.....	112
$3,000 New Consols.....	95⅝
Après l'appel de 2 P. M.	
10 actions N O Gaslight Co.....	113

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur en par	Offre de	Demande de
American National.....	100	131½	....
Bank of Commerce.....	10	16½	17½
Bank of Louisiana Co.....	100	165	168
Citizens.....	100	95	98
H. O. Co-operative B'k'g As..	25	17½	21
Germania National.....	100	217½	220
Germania Savings.....	100	315	....
Hibernia National.....	100	235	242
Louisiana National.....	100	175	177
Metropolitan.....	100	178	190
Mutual National.....	100	110	115
N. O. National.....	100	130	140
People's.....	50	105½	110
Southern National.....	100	113½	116½
Stamped National.....	100	135	....
Traders.....	100	70	100
Union National.....	100	135	139
Whitney National.....	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.....	100	....	59
Firemen's.....	50	11	16
Germania Ins. Co.....	100	92½	....
Hibernia Ins.....	100	25	....
Home Ins.....	100	87½	93
Lafayette.....	100	87½	93
Merchants Mutual.....	100	....	40
Mechanics' and Traders.....	100	103	....
New Orleans Ins. Ass.....	30	19½	....
Southern Ins. Co.....	100	....	....
Southern Ins. Co.....	100	28½	32
Teutonia.....	100	118½	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton.....	100	145	149
Crescent City.....	100	102	105
Canal and Claiborne.....	100	40	48
New Orleans City.....	100	120	125
Orleans.....	50	99½	100
St-Charles Street.....	50	102½	104
Privilège on Carrollton RR.....		....	....
Actions diverses.			
U. S. Slaughterhouse.....	50	45½	48
Jefferson City Gas Light Co.....	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co.....	100	95	95
Consumers' Ice Co.....	100	....	....
Louisiana Ice Manf. Co.....	50	99½	....
Metairie Cem'y Ass.....	100	....	....
N. O. Gas Light Co.....	100	112½	115
N. O. Waterworks Co.....	100	111	112
N. O. Brewing Ass.....	100	107½	108½
Jackson Brewing Co.....	100	101	102
N. O. Cold Storage Co.....	100	....	....
French Opera Association.....	250	....	....
Sugar Bleach Co.....	60	....	....
Louisiana Electric Light Co.....	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.....	100	....	....
St. Martin's Oil Works.....		....	....
Standard Fire Ins. Co. of Chicago	10	3½	4½
Jockey Club.....	100	....	....
Comp. T. Stand.....		....	....
M. L. & R. Ass.....	20	30½	....
Edison Elec. Illuminating Co.....		....	....
Takomina Farmers Co.....		....	....
Resetta Gravel.....	100	....	....
Yazoo Theatre.....		....	....
Graham P. S. Co.....	10	....	....
Cherokee Iron Mnf'g Co.....	100	....	....
C. C. Furniture Co.....		....	....
Independent Oil Work.....		....	....
Pelican Insurance.....		....	....
Jackson Coal & Coke Co.....		....	....
Louisiana Furniture Co.....		....	....
Southern Athletic Club.....		....	....
Young Men's Club Co.....		....	....
N. O. & North Eastern RR.....		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds.....		....	....
Amer. Cott. Oil Bonds.....		....	....
Washington Artillery bonds.....		....	....
Algiers Ferry Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0).....		....	....
Bons.			
Constitutional Bds.....		....	....
Old Louisiana 4's.....		....	....
New Consols.....		95⅝	95⅝
Atchafalaya Levee Bds.....		98½	100
5th District Levee Bds.....		90⅝	95
Pontchartrain Lev Bonds 10 yrs.		97	....
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs.		97	104
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs.		98	104
Red River Atch. & R. R. Bds.....		96	100
Tensas Basin Bonds.....		95	1-5
Lake Borgne Lev. Bds.....		93	100
Jackson Brewery 1st Mort. Bds.....		....	....
City 4's.....		101½	106
Premiums.....		184½	187½
Premium drawn number.....		....	....
Privilege on Premiums.....		....	....
Extended Consol.....		104	....
Extended 6's, Consol Crescents..		101	....
Extended 6's.....		103½	....
Extended 6's, R. R.....		....	....
Extended 6's, Waterworks.....		....	....
Extended 6's, Park.....		....	....
City 6 per cent certificates.....		....	....
Consolidated co